



## Les femmes monoparentales face aux inégalités d'accès aux activités extrascolaire

Martin Wagener, décembre 2013

Le manque d'accueil de structures collectives pour jeunes enfants et adolescents est bien connu à Bruxelles. Cette situation de manque d'accueil débute à la crèche tout en se poursuivant dans la difficulté de trouver une « bonne école », et puis se montre de manière particulièrement inégale dans l'accès aux activités extrascolaires pour les enfants et adolescents. L'expérience des femmes monoparentales est à cet égard particulièrement intéressante à analyser (Wagener, 2013). Ce texte s'intéresse plus largement aux activités organisées pour les enfants et adolescents<sup>1</sup>. Ces dernières sont souvent mises en place par certaines écoles, les acteurs associatifs sur place ainsi que différents services publics. Il est question d'aborder ces supports institutionnels dans leur rapport aux espaces résidentiels de vie (Authier et Bidou, 2005).

Elle se base sur une analyse des statistiques descriptives (Wagener 2011) et longitudinales (Wagener et coll, 2014) et sur l'analyse d'une triple vague d'entretiens biographiques et « extrospectifs » (Martuccelli, 2010) avec une cinquantaine de mères (et six pères) en situation de monoparentalité, croisant les trajectoires individuelles avec les épreuves sociétales (Martuccelli, 2010) (vie familiale, travail et logement) et l'offre institutionnelle.

### Les hobbies et activités extrascolaires

L'inégalité d'accès en matière d'accueil des enfants est importante. La situation la plus difficile pour les mères monoparentales par rapport à l'accueil extrascolaire est représentée par Anita. L'école, où est inscrite sa fille de 11 ans, ne propose pas d'activités extrascolaires : « *Dans la commune où j'habite, il n'y a pas grand-chose pour accueillir aussi les enfants, on est à Schaerbeek. Donc il n'y a pas de garderie... La garderie à l'école, c'est deux fois par semaine, peut-être le jeudi ou le vendredi et les autres jours, rien* ». Pendant les vacances, elle met sa fille pour 40€ par semaine dans une plaine de jeux, et

1 Concernant l'expérience des femmes monoparentales face au manque de place d'accueil pour les enfants de moins de trois ans et face à l'accès des structures extrascolaire, voir Wagener, M., Les femmes monoparentales face au manque de places d'accueil pour les enfants de moins de trois ans, Analyse 13/2013 du RIEPP et Wagener, M., Les femmes monoparentales face au choix d'une école, Analyse 14/2013 du RIEPP. Téléchargeables sur [www.riepp.be/publications2013](http://www.riepp.be/publications2013).

sinon c'est son fils âgé de 23 ans, qui est en train de finir ses études à l'université, qui garde sa sœur : « *je demande à mon fils, quand il a l'occasion de rester avec elle, mais je ne veux pas non plus le priver de sa vie de jeune homme. Je ne peux pas lui imposer sa sœur tout le temps* ». Comme elle ne peut pas trouver d'autres soutiens que son fils pour aller chercher sa fille, elle est obligée comme aidante familiale de déplacer ses horaires de travail en fonction de l'école et elle prend de temps en temps sa fille avec au travail. Même si elle est contente de cette école, le manque d'activités proposées la soumet à des fortes contraintes.

Le cas de l'absence de garderie extrascolaire est assez rare dans notre enquête. Il est clair que pour les mères qui travaillent, c'est un soutien minimal pour pouvoir travailler plus qu'à temps plein. Alix vit avec son enfant dans un quartier moyen dans la commune de Saint Gilles. Elle a choisi une école qui est à côté de son lieu de travail dans le sud de Bruxelles : « *C'est pour ça que je l'ai mis là. Et en plus c'est une petite école. Une petite familiale et tout, alors au moins il n'est pas trop perturbé et il se sent vraiment bien et les consignes sont les mêmes, ce sont les mêmes règles. Il y a un rythme, il y a un rituel qu'il faut qu'il garde* ». L'enfant reste à la garderie jusqu'au moment où sa mère a fini de travailler. Comme Alix travaille dans une crèche, elle dépose en fonction de son horaire parfois l'enfant le matin et parfois le soir, « *Et dans les vacances, il ira deux semaines à la plaine de jeux à Saint Gilles. Et là je m'organise avec mon planning pendant les deux semaines qu'il est à la plaine de jeux que je fais soit « tôt », soit « milieu ». Comme ça, je peux aller le chercher à temps et à l'heure. Et quand je fais le « tard » et que ce n'est pas possible d'aller le chercher parce qu'il n'y a personne à cette heure-là, il va chez papa pendant deux semaines* ». Entre la garderie, les plaines de vacances et le père de sa fille, il est possible de trouver des soutiens à proximité pour qu'Alix puisse continuer son travail et trouver des moments à soi.

Fatima éprouve une sorte d'injustice entre les différentes écoles présentes dans le quartier autour du Peterbos : « *mais il y a l'école ici en flamand et en français, ... et pour les activités, ils ont beaucoup de choses pour les gens qui sont flamands et pour les français non...* ». Elle explique que l'école néerlandophone propose plusieurs activités par semaine et que dans l'école francophone, ce n'est qu'une seule fois. Ce n'est pas une simple opposition entre écoles néerlandophones ou francophones, mais cela renvoie plutôt à l'appréciation subjective des parents de ce qu'est une « bonne école »<sup>2</sup>. L'organisation des écoles renforce certaines inégalités quant à l'accès à la culture, aux activités extrascolaires qui sont éprouvées comme autant d'injustices par les parents. Plusieurs parents n'ont simplement pas les moyens pour inscrire leurs enfants dans des activités diverses et payantes. Nombre de parents sont dépendants des activités que l'école et les acteurs associatifs mettent en place, car ils n'ont pas les moyens pour investir dans des clubs de sport ou d'autres activités privées et payantes. Comme le dit Laetitia: « *Donc, mon fils vient ici [à l'AMO<sup>3</sup>] quand ils font des activités sportives, le week-end ...Oui, sinon la piscine, ça coûte pas encore cher... À part l'école, je vais dire, je n'ai pas*

2 Voir également Wagener, M., Les femmes monoparentales face au choix d'une école, Analyse 14/2013 du RIEPP. Téléchargeables sur [www.riepp.be/publications2013](http://www.riepp.be/publications2013).

3 Aide en milieu ouvert.

*vraiment les moyens non plus de les inscrire dans les sports parce que ça coûte cher déjà... ».* Comme les activités sportives sont assez chères, Laetitia va de temps en temps à la piscine qui se trouve de l'autre côté du parc où elle habite, mais sinon ce sont seulement les activités gratuites de l'AMO qui lui permettent d'offrir des activités à ses enfants avec son revenu d'intégration sociale.

En dehors des voyages organisés par l'école ou la maison des jeunes, il serait totalement impossible pour Farida, qui bénéficie des allocations de chômage et qui vit dans un logement social, de permettre à ses deux enfants encore scolarisés de faire des voyages. Déjà, elle n'arrive pas à payer tous les voyages scolaires prévus pour sa fille de 15 ans. L'extrait qui suit retrace une discussion que Farida a eue avec sa fille pour lui expliquer qu'il n'est pas possible de partir avec les autres de son école en classe de neige : *« je dis : « chérie, tu dois dire merci au bon Dieu qu'on a déjà tout ce qu'il faut, que t'as pu aller en classe verte trois jours; et en troisième tu peux partir à Barcelone, ou en Angleterre ça dépendra, mais ça coûte déjà très cher . Bon, j'essaie de trouver quelque chose pour les vacances de Pâques, que vous puissiez être ensemble toutes les deux ».* Et c'est vrai qu'on a un tarif préférentiel, donc, on a quand même quatre-vingt euros en moins, au lieu des 200€ on ne paie que 120€ ». Pour Farida, c'est un investissement important de pouvoir offrir un maximum de chances de voyager, de faire des sports et de découvrir des nouvelles expériences bien encadrées : *« je dis « écoute, on ne peut pas tout avoir. T'as fait de la plongée, tu fais de la piscine, tu as fait du foot pendant deux ans, j'essaie de faire un maximum ».* Grâce aux tarifs préférentiels et à une gestion scrupuleuse de son budget, il lui est possible d'offrir quelques activités sportives à sa fille, mais elle ne parvient pas à payer tous les voyages qui sont organisés pour les enfants de l'école.

Antonia a fait appel au SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse) pour accéder à un soutien financier qui lui a permis d'inscrire son fils dans des activités extrascolaires : *« Alors c'est vrai que les mouvements de jeunesse restent bon marché et qu'il y a des semaines de stage. J'ai attendu qu'il ait cinq ans pour aller au scouts. Où voulez-vous mettre les enfants ? Pour les parents, les mamans qui ont du fric, il n'y a pas de problème à 500 euros la semaine, tu mets tes gosses où tu veux, vraiment... J'ai eu l'aide financière du SAJ pendant un temps. C'était génial, à Pâques, à Noël, aux grandes vacances, aux petites vacances, le SAJ participait et moi j'ai trouvé des alternatives, mais comme je ne travaillais plus à temps plein comme je le faisais avant, et bien à un moment j'étais un peu coincée [financièrement]... ».* Elle avait droit à cette aide quand elle travaillait encore à l'époque, mais au moment où elle a repris une formation, cette aide supplémentaire ne lui a plus été accordée.

L'exemple suivant montre bien que l'accès aux activités extrascolaires et hobbies n'est pas juste une question de trouver une garde : il s'agit bien plus d'inscrire l'enfant dans des activités qui lui permettent de nouvelles expériences afin d'établir des amitiés avec des enfants de son âge. Même si Sophie peut laisser sa fille de six ans autant qu'elle veut chez sa propre mère, elle remarque que l'enfant commence à vouloir nouer plus de contacts avec les copines : *« je n'en ai même pas besoin pour le moment [des activités extrascolaires] mais pour tout ce qui est plaines de jeux, stages, on va commencer cet été et elle est demandeuse aussi maintenant... elle dit « c'est chouette chez Mami, mais on ne*

*sort pas autant, on ne fait pas autant d'activités » ; elle commence à rechercher le lien d'une amie et une activité... ».* L'accueil extrascolaire permet aux enfants de sortir de la sphère parentale pour entreprendre des expériences socialisantes et intégratives.

Du côté des situations plus satisfaites en termes d'activités pour les enfants, nous trouvons deux cas de figure : soit les parents essaient d'épargner au maximum<sup>4</sup>, soit ils ont la chance d'habiter dans un quartier (ou de fréquenter une école) où ces activités sont plus facilement accessibles. Abby travaille comme vendeuse et vit dans un ancien quartier populaire à l'est du centre de Bruxelles (Saint Josse-ten-node). Elle apprécie le quartier dans lequel elle vit : *« J'aime bien Saint Josse. En tout cas, je vous avoue, j'y habite depuis 2006, j'aime bien ma petite commune en fait. En tout cas, je n'ai pas la réponse pourquoi je l'aime, mais en tous cas moi j'aime bien. Elle n'est pas compliquée par rapport à la commune et aux administrations...C'est cool et tout est cool, quoi. Et je suis au centre, tout est là, à côté de moi, calme et tout ».* Même si on peut dire que c'est la commune la plus pauvre de Bruxelles d'un point de vue statistique, cela n'intervient pas dans la manière avec laquelle elle décrit son environnement. Être dans un quartier du centre-ville qui bouge, où tout se trouve à proximité, et où elle trouve les supports institutionnels, une bonne école et des activités adaptées pour sa fille est fortement apprécié : *« il y a l'académie de musique. Parce que ma fille, elle a un don, elle chante, elle danse. Je voulais la mettre en danse classique, mais pour elle la danse classique c'était juste comme ça, mais pour elle, il faut « HIP HOP machin » [quelque chose qui bouge plus ?] Voilà, où elle-même peut faire ses chorégraphies toute seule, où elle chante. Voilà, elle ne rêve que de ça ».* Le problème reste la mobilité vers ces activités pour une mère qui travaille : *« il y a des cours comme ça... C'est ça le problème aussi, elle est à l'école le mercredi qui est là de l'autre côté, ... je n'ai pas le temps pour l'amener, c'est difficile de trouver quelqu'un tous les mercredis pour la reprendre, pour la déposer et la remettre ici ».* Elle doit chaque mercredi trouver des arrangements avec d'autres amies pour permettre à sa fille de suivre son hobby, ce qui est loin d'être une gestion facile. Plus largement, plusieurs parents ont trouvé difficile de permettre à leurs enfants de suivre des hobbies en raison des difficultés de déplacement et de leur charge de travail. C'est une des raisons principales qui font que les activités organisées auprès de l'école sont si appréciées. À notre connaissance il n'y a que les écoles communales de Saint-Gilles qui ont mis en place un système commun de déplacement qui amène les enfants en groupe aux différents lieux des activités extrascolaires. Dans tous les débats collectifs que nous avons menés avec les parents bruxellois, ils ont souligné l'intérêt que pourrait avoir ce genre d'initiative pour tous les parents qui travaillent.

Un soutien essentiel pour Filipa, et un encadrement agréable pour ses enfants, sont les gardes organisées à l'école. Les mercredis après-midi ainsi que les autres jours jusqu'à 18h, les enfants peuvent suivre différents ateliers de bricolage, de musique, de natation, de l'aïkido, etc.: *« Je ne peux pas amener moi-même les enfants, c'est toujours dans l'école toutes les activités. Mais à l'école, je n'ai pas besoin de les amener et de les reprendre ».* Plus tard, quand ses enfants vont être plus âgés, elle pense qu'ils pourront aller tous seuls aux différentes activités, mais actuellement à cause des difficultés

4 Or, les budgets sont parfois serrés ; des femmes doivent affronter des dettes qui font qu'il n'est plus du tout possible de trouver encore de l'argent (Wagener, 2013).

d'articulation travail-famille et de l'importance des déplacements, elle ne peut les mettre dans des activités à différents endroits. Pendant les congés scolaires, elle investit le peu d'argent qui lui reste avec son salaire de puéricultrice dans les stages : « *Pendant les deux mois, ils ont des stages, ils vont faire tout. Ma fille va faire cirque. Et ce n'est pas tellement cher, je paye 40-50 euros par semaine. Bon tout mon argent de congé va partir là-dedans, mais on ne s'en sort pas, mais c'est gérable quand même* ». Deux thématiques essentielles ressortent de ces extraits : d'abord, les activités extrascolaires de qualité sont fortement appréciées par les parents en ce qu'elles permettent une meilleure articulation et des expériences intéressantes pour les enfants. Comme la plupart de ces activités sont payantes, il se dessine une inégalité d'accessibilité qui suit les budgets disponibles des parents. En dehors de l'offre publique, les activités extrascolaires nécessitent soit un investissement financier important, ou soit les parents n'arrivent pas à payer les frais exigés. Les différences en termes d'accessibilité et d'investissement dans l'accueil extrascolaire sont importantes à Bruxelles (CERE, 2010) et suivent une géographie des inégalités à travers l'espace. En contrepartie les quartiers les plus défavorisés sont mieux équipés en termes d'infrastructure des services associatifs et publics.

### **Les maisons de quartier et l'animation socio-culturelle**

Les parents les plus précarisés et qui vivent dans les quartiers défavorisés ou dans les grands ensembles de logements sociaux peuvent en général faire appel à toute une gamme de services sociaux différents destinés à leur venir en aide. Dans ce qui suit, nous allons spécifiquement aborder les services collectifs qui proposent des actions éducatives et socio-culturelles, qu'il s'agisse d'acteurs de longue date ou créés à partir des contrats de prévention et de sécurité (Strebelle, 2002).

Commençons par un exemple d'une mère qui ne parvient pas à proposer d'autres activités que celles qui sont mises en place par les services associatifs au Peterbos. Laïla avec ses cinq enfants âgés entre 20 et 25 ans et qui a connu des violences conjugales pendant de nombreuses années, sort très rarement de son logement. Elle était contente qu'il y ait assez d'activités pour les garçons par l'intermédiaire des moniteurs et des éducateurs : « *Il y a des moniteurs ici, parfois ils font des sorties d'une semaine comme ça, c'était avec la commune, et de temps en temps qu'ils le fassent avec les garçons, la fille, elle ne fait rien [Elle ne veut pas ou ?] Non il n'y a pas pour les filles* ». Nous sommes ici face à ce que Manuel Boucher (2011) constate dans le contexte français par rapport aux quartiers sensibles où nombre d'animations visent les jeunes hommes dans une logique de la prévention de la délinquance. Selon nos contacts sur le terrain, avec la mise en place des programmes de prévention et de sécurité dans les années 90 (Francq, 2008), les politiques préventives visaient essentiellement les garçons comme de possibles « fauteurs de troubles » en développant des activités de surveillance, de travail social et d'animation socio-sportive de proximité. Ces programmes ont connu certains remaniements avec une visée originale de la sécurité (Van Campenhout et Schaut, 1994) et un plus ou moins grand brouillage entre logiques préventives et socio-éducatives ou culturelles. Les filles étaient les « oubliées » de ces dispositifs puisqu'elles apparaissaient moins dans les statistiques sur la délinquance. Les acteurs sociaux présents sur le terrain ont pointé ce regard unidimensionnel sur les questions de sécurité et les garçons, ce qui excluait de fait les

filles de différentes activités. Actuellement, au Peterbos et à Versailles, les services associatifs ont pallié ce manque en proposant une gamme d'activités diverses qui ciblent les filles, les garçons ou les deux à la fois. Plus largement, dans le discours des parents, nous ne pouvons pas réellement différencier entre des actions émancipatrices et préventives, car la plupart du temps « toutes les aides sont bienvenues ».

Les enfants de Malika fréquentent souvent la maison des jeunes à Boitsfort: « *Il y a une maison de quartier, mes enfants y jouent depuis qu'ils sont petits, il y a des activités* ». Azmia qui vit au Peterbos s'appuie aussi souvent sur la maison des jeunes pour trouver des activités pour ses filles : « *je leur cherchais des activités à faire, du sport, qui sont aussi dans ce que je recherche, pas trop cher, et que je puisse aussi payer, etc., Assumer. Et bon, j'ai la grande maintenant qui est à la maison des jeunes. Ils ont vraiment des prix très modestes par rapport à des ... Ils ont été l'autre jour à l'Océade<sup>5</sup> pour 5 euros. Alors que la fois passée, je les emmenais tous les trois et c'était 16 euros chacun [...] elle va à la Maison des Jeunes et tout. Ils organisent du théâtre pour les jeunes. Maintenant, ce samedi-ci il y aura le Dancefloor à l'Avenue de Versailles. Ils sont tout contents. Et ils ont même organisé un voyage, ils ont été au Canada aux chutes du Niagara et tout, mais ils ont dit que, d'ici deux ans, ils prévoient d'aller, par exemple au Burkina Faso, pour visiter[...] L'aînée, elle avait commencé à faire un petit peu du théâtre, mais maintenant comme elle avait stage [dans le cadre de sa formation], elle ne peut plus. Mais la plus jeune, au mois de juillet, ils vont aller à Bouillon, pendant une semaine. Il y a énormément de choses pour eux* ». Les enfants de Valérie suivent aussi plusieurs activités de la maison de jeunes, et celle-ci a aidé sa fille la plus âgée à trouver un job étudiant. Plus généralement, ce genre d'initiatives permet de pallier les inégalités des conditions de vie auxquelles sont confrontées ces enfants grandissant dans des ménages plus pauvres. Les prix demandés dans d'autres stages ou plaines de vacances ne sont pas abordables pour la plupart des parents avec des revenus plus modestes, comme le dit une mère lors d'un débat collectif : « *Surtout qu'à l'école [d'un quartier moyen de Schaerbeek] il y a beaucoup de mamans qui se plaignent justement qu'il y a un manque de tout ce qui est activités. À part les activités qui sont proposés à l'école, mais bon qui sont assez chères quand même: 65 euros de la semaine. Mais bon je veux dire, il y a des activités qui sont assez chères quand même de la semaine, pendant les vacances comme tout ce qui est escalade et tout ça pour les grands c'est 70€ voire 85€. Ou alors la piscine, c'est 65€. C'est vraiment....et malheureusement il n'y a rien d'autre à part une maison de quartier place Dailly, si vous connaissez, c'est juste à 5 minutes de l'école, mais à part ça... Et en plus ils ont des places très limitées... Mais il n'y a rien d'accessible* ». Avec plusieurs enfants, ces prix demandés aux parents ne sont tout simplement qu'accessibles aux classes moyennes bi-actives. Dans notre enquête, il n'y a que très peu de femmes qui peuvent se permettre de payer ce genre d'activités, si ce n'est en faisant des économies très strictes.

Lors d'une réunion collective, une mère nous fait part de ces souhaits pour penser plus largement les services destinés aux jeunes : « *J'aimerais que quand vous alliez déposer votre rapport, la chose qu'on aimerait bien : un peu plus de crèches et d'endroits où les enfants qui n'ont pas les moyens de se payer un PC, des livres, du multimédia, d'avoir*

---

5 C'est une grande piscine avec des toboggans et différents espaces de jeux.

*accès à des bibliothèques... Nos enfants n'aiment pas beaucoup les livres et j'aimerais qu'ils aiment les livres et pour leur faire aimer les livres, il faudrait mettre des bibliothèques où ils peuvent s'inscrire, même des ludothèques, des endroits où ils peuvent jouer aux jeux, etc. Il n'y en a plus !* ». Les mères de ce groupe collectif sont assez d'accord pour affirmer que les autorités n'investissent pas assez dans la culture des enfants : « *j'ai remarqué, à chaque fois qu'on voit qu'une maison de quartier ou une maison de jeunes a ouvert... les livres ça ne coûte pas cher... La commune ne doit pas beaucoup investir : des bouquins, on met 2,3 petits PC, les sociétés qui liquident leurs PC, ce n'est pas beaucoup de travail* ». Une autre mère parle de la fracture numérique déjà existante, mais qui pourra s'intensifier dans un futur plus ou moins proche : « *plus tard, il n'y aura plus de livres, c'est la technologie qui rentre, mais si un enfant ne sait pas comment manipuler un ordinateur, il ne va pas savoir comment lire un livre plus tard !* ». Puis, une autre mère traduit les propos d'une autre mère tenus en Arabe : « *elle parle du fait que tout est cher et se demande si avoir 3,4 enfants est possible si tout est cher, comment ils vont faire pour devenir ingénieur si tout est cher...* ». Ce passage montre bien que ce n'est pas juste une question de culture, les parents étant préoccupés de préparer leurs enfants à un futur incertain où le rapport au savoir risque de changer. Pour permettre que les enfants trouvent leur place dans ce monde, l'investissement dans la lecture et l'utilisation des outils informatiques servent à ce que les enfants acquièrent une culture générale qui leur ouvre une carrière professionnelle et une place dans le monde futur.

\*\*\*

Différentes possibilités d'accueil extrascolaire ou d'accompagnement des jeunes et des enfants existent à Bruxelles, mais leur accès reste fortement influencé par les moyens économiques, souvent insuffisants, dont disposent les parents. L'accueil extrascolaire et les voyages organisés par l'école et les maisons de jeunes sont à ce titre les initiatives les plus accessibles aux familles monoparentales quand ils appliquent des tarifs préférentiels. Les parents vivent les différences entre l'accompagnement des écoles comme une réelle injustice de traitement des enfants selon les moyens des parents. Ils revendiquent fortement que l'école et l'action sociale soient un moteur pour favoriser une plus grande égalité entre enfants et qu'ils reconnaissent l'existence des autres activités que doivent assumer les parents.

Face aux difficultés d'accès aux services, nous avons pu constater que les quartiers défavorisés et ceux avec un grand nombre de logements sociaux sont mieux équipés avec toute une gamme de services psycho-sociaux, socio-culturels et sportifs (clubs de jeunes, maisons de services d'aide sociale, médiation, services d'accompagnement de locataires, etc.) qui forment un support essentiel à la majorité des parents qui y vivent. Le choix des activités des enfants sert d'investissement pour garantir la réussite sociale future. Permettre aux enfants de fréquenter des lieux plus collectifs comme les maisons de quartier, les clubs sportifs, les vacances organisées, etc. leur offre d'autres expériences socialisantes et permet aux parents d'être soulagés des tâches éducatives fort prenantes pendant un moment.

Permettre aux adolescents de faire leurs propres expériences est pour les parents de Bruxelles un moment difficile. D'un côté, ils expriment qu'il faut laisser une certaine

liberté pour leurs enfants d'aller jouer et faire leurs propres expériences, mais de l'autre, ils craignent que leurs enfants puissent prendre la « mauvaise voie ». Les femmes monoparentales avec le moins de moyens économiques et qui se trouvent plus souvent dans des quartiers défavorisés, dépendent des maisons des quartiers et des activités extrascolaires pour proposer aux enfants des activités adéquates. Garder les enfants chez soi (en achetant des jouets, l'internet ou la « Playstation ») ou accueillir d'autres enfants sont alors des stratégies pour faire en sorte que leurs enfants évitent de suivre les « mauvaises fréquentations » en les gardant dans un milieu plus rassurant, c'est-à-dire au domicile. Les femmes sont alors devant l'ambivalence : permettre aux adolescents de trouver des espaces d'expériences tout en voulant les protéger au maximum. Même si c'est une thématique qui apparaît aussi dans d'autres types familiaux (de Singly et Giraud, 2012), le manque de moyens en lien avec des services organisés sur place se retournent plus fortement contre les familles monoparentales. Ici encore, en tant que famille monoparentale, il est difficile de se relayer avec son partenaire pour partager les frais et amener les enfants à certaines activités. D'autres mères, et en général celles qui ont su acquérir des capitaux éducatifs, culturels et monétaires ont cependant la possibilité (certes limitée) d'organiser le « voyage découverte » (de Singly, 2009) de leurs enfants en les inscrivant dans des activités comme lieux de socialisation qui permettent à l'enfant de se construire.



## Références

Authier J.-Y., Bidou C., « Éditorial. La famille dans tous ses espaces... ou presque ! », *Espaces et sociétés* 2005/1-2, 120-121.

Boucher M., *Gouverner les familles. Les classes populaires à l'épreuve de la parentalité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherche et transformation sociale », 2011, 471 p.

CERE, *L'accueil temps libre et l'accueil extrascolaire francophones des enfants en Région de Bruxelles-capitale*, 2010.

Francq B., « Irrésolution des politiques publiques en Belgique : des pauvres aux sans-abri » in : Pichon P. (dir), *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison*, Louvain-la-neuve, Presses de l'Université de Louvain, 2008, pp. 59-69.

Martuccelli, D., *La société singulariste*, Armand Colin coll. "Individu et société", Paris, 2010.

Singly F. de, *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ? Guide de voyage à l'intention du parent*, Armand Colin, coll. « Éléments de réponse », 2009, 156 p.

Singly F. de, Giraud C., *En famille à Paris*, Paris, Armand Colin, 2012.

Strebelle C., *Les contrats de sécurité. Évaluation des politiques de prévention en Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2002.

Strebelle C., « Quel bilan peut-on tirer des contrats de sécurité ? », *Journal du Droit des Jeunes*, n° 202, 2002.

Van Campenhoudt L., Schaut C., *Le travail de rue en communauté française*, Bruxelles, Rapport de recherche pour la Fondation Roi Baudouin, 1994, 106p.

Wagener, M., *La monoparentalité à Bruxelles - Première esquisse des données statistiques disponibles*, CriDIS, workingpaper n°27, 2011, 21p.

Wagener, M., *Trajectoires monoparentalités à Bruxelles : les femmes face aux épreuves de la parentalité*, Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences sociales et politiques (option sociologie), Louvain, UCL, 2013.

Wagener, M., Defever C., Mortelmans D., « Les familles monoparentales en Belgique : une approche par les trajectoires professionnelles ». In : Vranken J., Lahaye W., Geerts A. Coppée C., *Annuaire Fédéral de la Pauvreté - Annuaire 2014*. Accoutgeverij, Leuven.

Tout dans ce texte peut être cité ou mentionné librement, à condition d'en citer la source de la façon suivante :

Wagener, M., [Les femmes monoparentales face aux inégalités d'accès aux activités extrascolaire](#), Analyse n° 15/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, décembre 2013.

Ce texte est téléchargeable gratuitement sur [www.riep.be](http://www.riep.be)